

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Certificat de situation administrative détaillé

(Article R.322-4 du code de la route)

Identification du véhicule

Numéro d'immatriculation du véhicule

Numéro VIN du véhicule (ou numéro de série) : 3JBVDAV

Marque : CAN-AM

Situation administrative du véhicule

> Opposition au transfert du certificat d'immatriculation (OTCI)

Aucune

> Opposition véhicule endommagé

Aucune

Déclaration valant saisie

Aucune

Gage

Aucun

> Immatriculation suspendue

Non

Immatriculation annulée

Date de l'annulation : 15/06/2022

Véhicule volé

Non

Certificat d'immatriculation volé

Non

Certificat d'immatriculation perdu

Non

Certificat attestant la situation administrative au :

Date: 29/11/2025 Heure/Minute: 11:02